

REPER'

#02

Août 2020



#ESS

METZ MÉTROPOLE TERRITOIRE D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



| Bliida

L'Économie sociale et solidaire (ESS) est souvent associée à ses **vertus sociales et citoyennes** uniquement. Pour autant, ce secteur représente aussi un **poids grandissant dans notre économie**, et propose des emplois souvent non-délocalisables.

À Metz Métropole, un **réel potentiel** existe, et l'ESS peut être le support de **synergies fortes**. Il est donc important de **mesurer l'ampleur de cette économie émergente** et d'**identifier les acteurs et projets** majeurs sur lesquels la métropole peut s'appuyer pour renforcer sa stratégie de développement.

Ce Reper' rassemble l'essentiel de l'étude menée par l'AGURAM, et brosse un **portrait de l'ESS dans la métropole** : Qu'est-ce que l'ESS ? Quelles idées reçues ? Quelle place à Metz Métropole ? Comment valoriser les réseaux d'acteurs pour aider à structurer la filière et quels sont les maillons manquants ? Comment Metz Métropole peut-elle rayonner à l'échelle des métropoles ?

ESS : KÉSAKO ?

DES IDÉES REÇUES À RECONSIDÉRER

“L’ESS c’est de l’insertion par l’activité économique”



“Il n’y a que des bénévoles dans l’ESS”



“Les entreprises de l’ESS sont des petites entreprises”



“Les structures de l’ESS ne font pas de bénéfices”



“C’est une économie qui propose surtout des contrats précaires”



“Les salariés sont tous patrons”



“L’ESS est une économie locale exclusivement”



“L’ESS n’est présente que dans le champ du social”



“L’ESS repose sur des subventions”



EN QUOI LES ENTREPRISES DE L’ESS SE DISTINGUENT-ELLES ?

Elles ont un fonctionnement interne et des activités fondées sur un **principe de solidarité et d’utilité sociale**. Elles adoptent des **modes de gestion démocratiques et participatifs**. Elles encadrent strictement l’utilisation des bénéfices qu’elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques. Elles bénéficient d’un cadre juridique renforcé par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l’Économie sociale et solidaire.

QUELS GRANDS PRINCIPES RÉGISSENT L’ESS ?

- ◆ liberté d’adhésion ;
- ◆ gouvernance démocratique ;
- ◆ non lucrativité individuelle ;
- ◆ hybridation des ressources ;
- ◆ utilité collective ou sociale du projet.

QUI APPARTIENT AU CHAMP DE L’ESS ?

- ◆ associations ;
- ◆ fondations¹ ;
- ◆ coopératives ;
- ◆ mutuelles.

À cela s’ajoutent les sociétés commerciales qui respectent la définition de l’ESS et recherchent l’utilité sociale².

¹ À l’exclusion des codes NAF de l’administration publique, des organisations patronales et consulaires, des syndicats de salariés, des organisations religieuses et des organisations publiques.

² Cette disposition est mise en application par le décret n° 2015-858 du 13 juillet 2015, qui définit les statuts des sociétés commerciales ayant la qualité d’entreprises de l’ESS

| Source : extrait de la loi du 31 juillet 2014 relative à l’ESS

3 CONDITIONS POUR GARANTIR L’UTILITÉ SOCIALE :

- ◇ apporter [...] un **soutien à des personnes en situation de fragilité** (situation économique et sociale ou situation personnelle) ;
- ◇ contribuer à la **lutte contre les exclusions et les inégalités**, à l’éducation, à la citoyenneté, à la préservation et au développement du lien social ou au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale ;
- ◇ **concourir au développement durable** dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et participative, à la **transition énergétique** ou à la **solidarité internationale**.



QUEL CONTEXTE NATIONAL & RÉGIONAL ?

UN SECTEUR DYNAMIQUE EN FRANCE ...

Le secteur est en croissance régulière en France selon l'observatoire national de l'ESS réalisé par le Conseil national des chambres régionales de l'ESS en 2017:

- ◆ **2,3 millions de salariés** dont **64 % sont en CDI** à temps complet, 7 % bénéficient d'un contrat aidé, 68 % sont des femmes ;
- ◆ **700 000 départs à la retraite d'ici 2025**, notamment dans l'action sociale, l'enseignement, la santé, la banque et l'assurance ;
- ◆ **+ de 11 000 établissements employeurs créés en moyenne chaque année** ;
- ◆ **+3 % d'établissements employeurs** depuis 2008, **+5 % de salariés**, soit **10,5 % de l'emploi en France** ;
- ◆ **13 millions de bénévoles** dans les associations ;
- ◆ **plus de la moitié des communes** comptent au moins un établissement employeur de l'ESS.

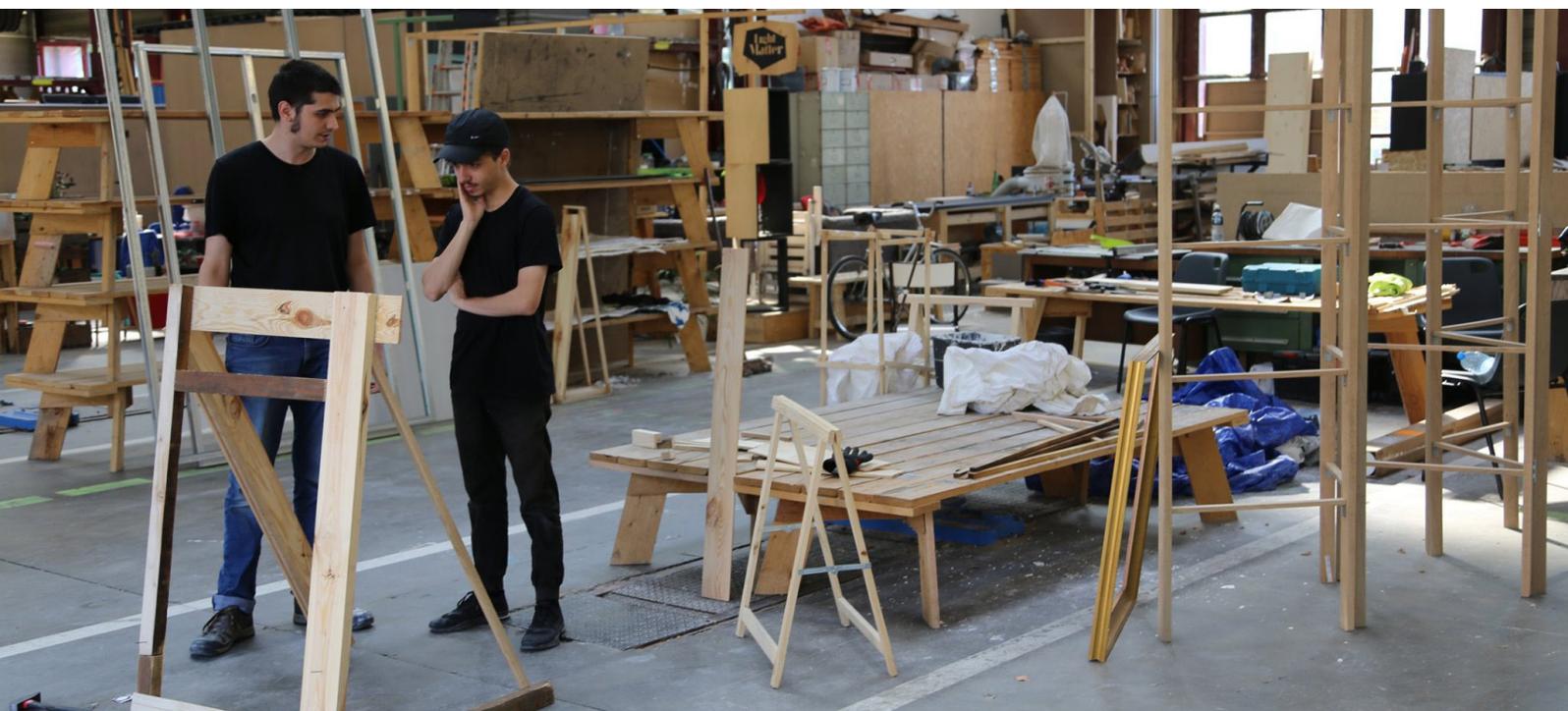
... LEVIER DE DÉVELOPPEMENT POUR L'EMPLOI RÉGIONAL

11 % des salariés du Grand Est ;

- ◆ l'ESS procure la majorité des emplois dans l'action sociale, le sport, la culture, la finance, l'assurance et le commerce de produits agricoles ;
- ◆ malgré des rémunérations modérées, elle est en assez **bonne position pour les salaires proposés aux jeunes** cadres ou employés; néanmoins, les emplois y sont peu qualifiés, relativement précaires et surtout occupés par des femmes ;
- ◆ bien répartie sur le territoire, elle permet aux jeunes en milieu rural comme urbain de bénéficier d'une première expérience professionnelle à travers une grande diversité de métiers.

Source : Insee Analyses Grand Est n°33, L'Économie sociale et solidaire emploie un jeune salarié sur neuf dans le Grand Est, février 2017

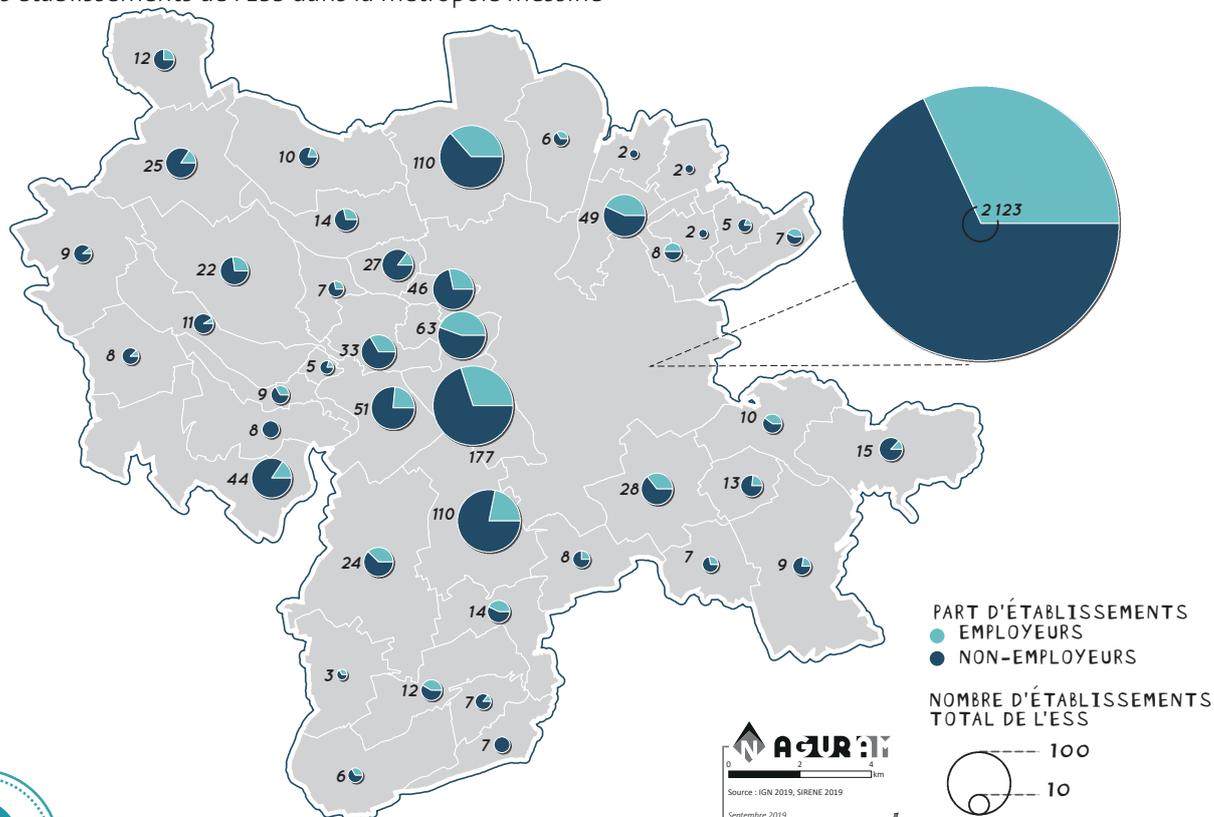
Bliida, source : Facebook de Bliida



METZ MÉTROPOLE, TERRITOIRE ...

Le champ de l'ESS est très hétérogène : il est nettement dominé, en nombre d'établissements, par les associations, mais un grand nombre d'entre elles sont liées aux activités sportives ou culturelles. En termes de chiffre d'affaires et d'emplois, leur poids est nettement plus faible que celui des mutuelles et organismes de banque ou crédit.

■ Répartition des établissements de l'ESS dans la métropole messine



INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE)

L'IAE est un dispositif qui permet à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de **bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle**. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement.

Des structures spécialisées (entreprises d'insertion, les associations intermédiaires, entreprises de travail temporaire d'insertion, ateliers et chantiers d'insertion) signent des conventions avec l'État pour accueillir et accompagner ces travailleurs.

L'IAE s'adresse aux personnes particulièrement éloignées de l'emploi :

- ◆ chômeurs de longue durée ;
- ◆ personnes bénéficiaires des minima sociaux (RSA, etc.) ;
- ◆ jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté ;
- ◆ travailleurs reconnus handicapés.

À Metz Métropole, l'IAE représente :

- ◆ 11 chantiers d'insertion ;
- ◆ 1 association intermédiaire ;
- ◆ 1 entreprise d'insertion ;
- ◆ 1 entreprise de travail temporaire d'insertion.

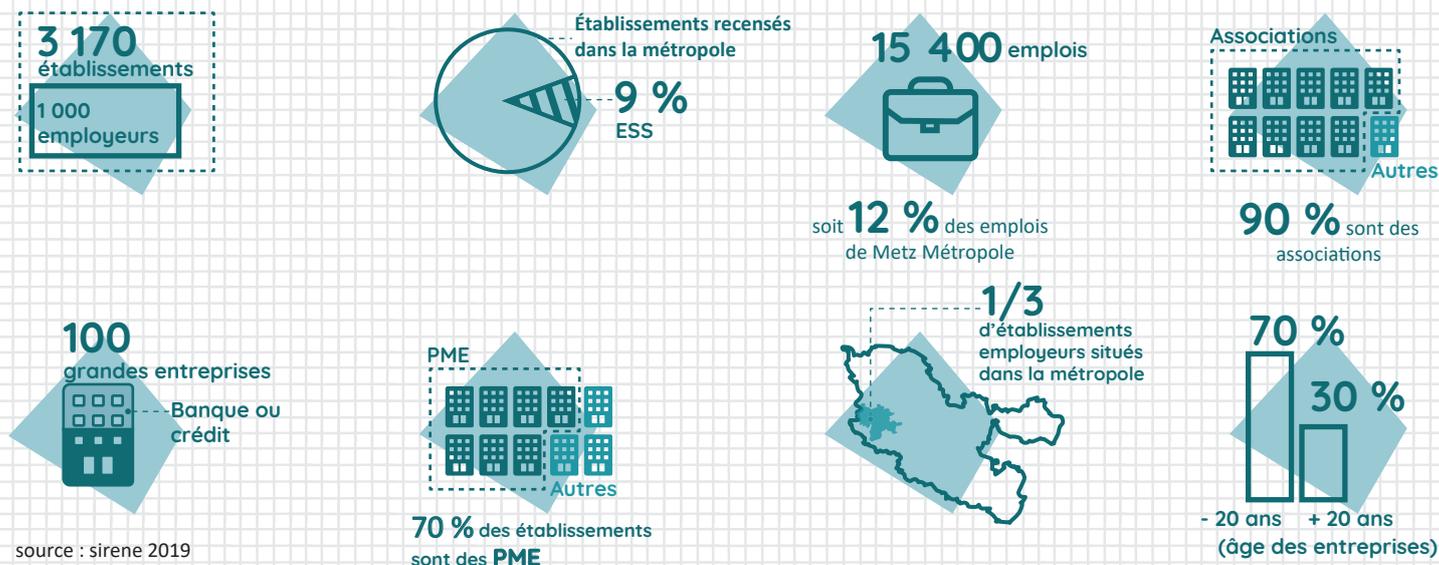
Source : Direccte Champagne-Ardenne en 2017

Hôpital Robert Schuman



...D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

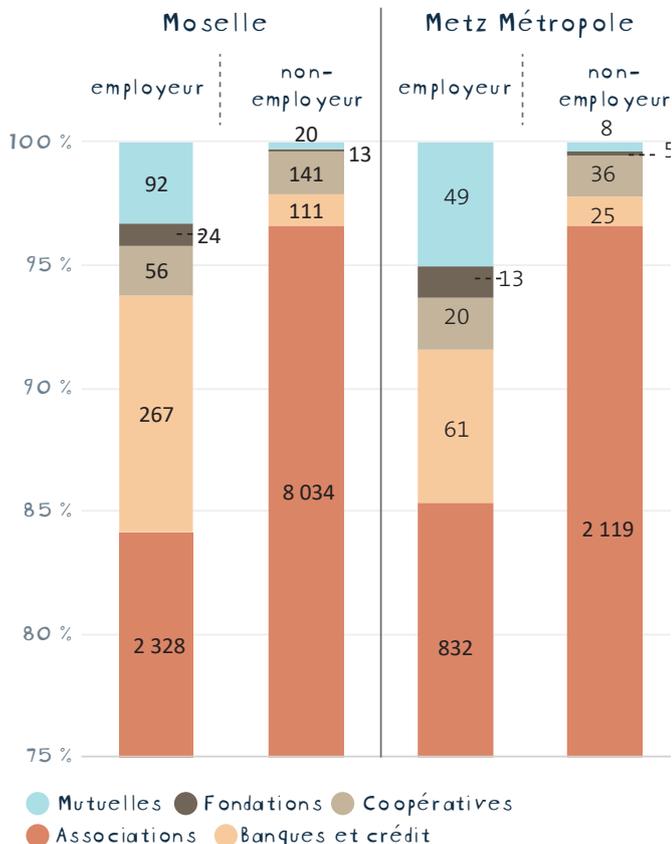
L'ESS à Metz Métropole en chiffres



QUEL POIDS DE L'ESS À METZ METROPOLE ?

Metz Métropole compte 36 100 établissements dont 3 170 relèvent de l'ESS (8,8 % des établissements de la métropole). 31 % sont employeurs, soit 975 établissements. 93 % des établissements de l'ESS sont des associations. Elles représentent 85 % des établissements employeurs.

Un secteur dominé par les associations



! Note de lecture : les associations représentent un poids écrasant, il a été choisi de faire démarrer l'axe des ordonnées à 75 %



UNE RÉPONSE POUR LES HABITANTS DES QPV

Développer l'ESS représente une **opportunité** indéniable pour les **Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** en matière d'accompagnement des populations en situation de fragilité. Sur environ 190 000 établissements employeurs de l'ESS en France, plus de 10 600 sont situés en QPV et emploient 103 000 salariés, dont une majorité de femmes et davantage de jeunes que sur l'ensemble du territoire, des publics souvent plus fragiles face à l'emploi.

En volume, les principaux métiers exercés dans l'ESS au sein des QPV sont ceux d'aides à domicile (9,3 % de l'ensemble des postes de l'ESS) et d'animateurs et animatrices socioculturels et de loisirs (7,4 %). De manière encore plus marquée que sur l'ensemble du territoire, l'emploi dans l'ESS dans les QPV est fortement tourné vers les services à la population (personnes âgées, jeunesse).

2 à 4 %
des établissements de l'ESS sont en QPV à Metz Métropole

4,7 %
dans le Grand Est (781 établissements en 2016)

En comparaison, les EPCI de Moselle qui comptent :

- ◆ 2 à 4 % d'établissements de l'ESS en QPV sont : CC Freyming-Merlebach ; CC de l'Arc Mosellan ; CA Portes de France-Thionville ;
- ◆ plus de 4 % sont : CC du Warndt ; CA de Forbach Portes de France ; CA Sarreguemines Confluences ; CC Sarrebourg Sud ; CA du Val de Fensch.

Source : L'Économie sociale et solidaire en quartiers prioritaires, rapport annuel 2018 ONPV

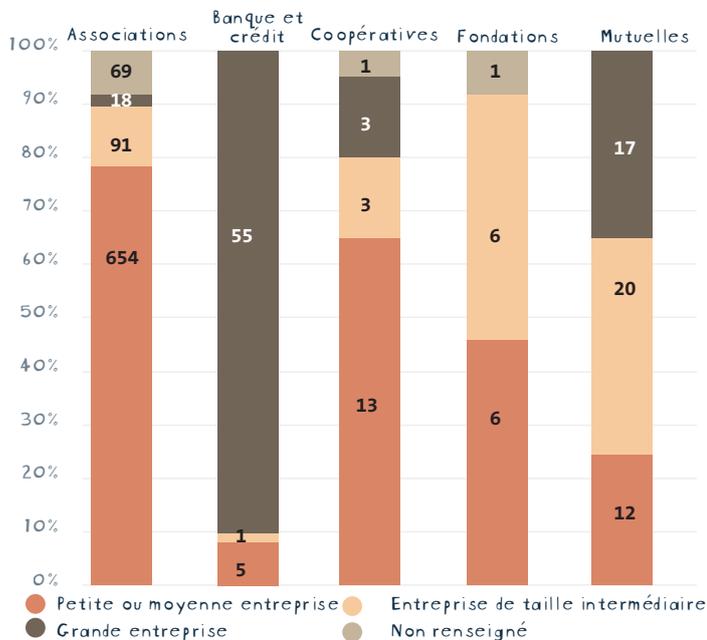


QUELS PROFILS POUR LES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE LA MÉTROPOLE ?

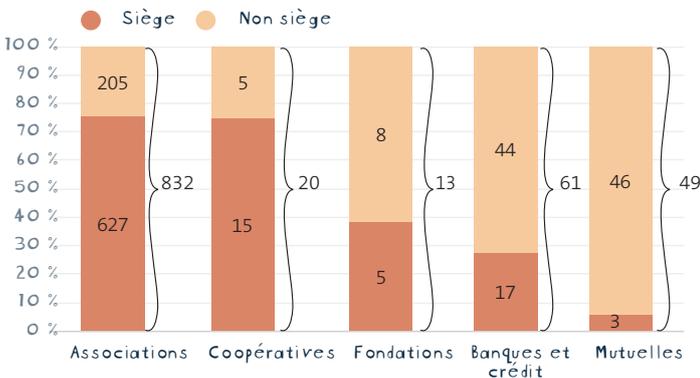
Sur 975 établissements employeurs de l'ESS :

- ◆ **¼** appartiennent au secteur des activités des organisations associatives, 15 % relèvent de l'action sociale, 10 % de l'enseignement, 9 % des activités sportives, récréatives et de loisirs, 9 % des activités créatives, artistiques et de spectacle ;
- ◆ la majorité sont récents puisque 38 % ont été créés depuis 2010 ;
- ◆ 68 % sont des sièges : ¾ des associations et des coopératives ;
- ◆ une majorité sont des petits établissements : 690 sont des PME (71 %), 121 sont de taille intermédiaire (12 %), 93 sont de grandes entreprises (10 %).

Répartition des établissements employeurs



Répartition des établissements employeurs selon la catégorie de l'entreprise



Source : Sirene Juillet 2019



ZOOM SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE GRANDE TAILLE

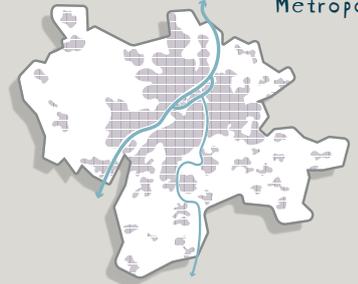


Nombre d'établissements mosellans selon la masse salariale



METZ MÉTROPOLE

38 % des établissements mosellans de plus de 100 salariés se situent à Metz Métropole



+ de 1 000 salariés

1 établissement de + de 1 000 salariés en Moselle :

L'Association mosellane d'aide aux personnes âgées (Amapa) situé à Metz Métropole

entre 500 et 1 000 salariés

5 établissements dont 4 à Metz Métropole :

Hôpitaux privés de Metz (Hôpital Belle-Isle et Hôpital Robert Schuman) sous le statut associatif, Banque populaire Alsace-Lorraine-Champagne, Caisse régionale du Crédit agricole mutuel lorrain

entre 250 et 500 salariés

5 établissements dont 3 à Metz Métropole :

Hôpitaux de Metz (Hôpital Sainte-Blandine), Groupe SOS Santé, Caisse d'épargne et de prévoyance Grand Est Europe.

entre 200 et 250 salariés

Aucun des 5 établissements mosellans comptant entre 200 et 250 salariés ne se situe dans la métropole

entre 100 et 200 salariés

37 établissements mosellans comptent entre 100 et 200 salariés dont 13 établissements à Metz Métropole :

- établissements liés à l'action sociale sans hébergement : Association mosellane d'aide aux personnes âgées (Amapa), l'Afaed de l'agglomération messine (Afaedem CAT), l'Union départementale des associations familiales (Udaf), l'Association Metz Pôle services, emplois familiaux Moselle, Association départementale des pupilles de l'enseignement public (PEP 57 CMPP) ;
- des établissements liés à l'enseignement : l'Ogec Saint-Etienne (école privée de Metz), l'association scolaire De la Salle ;
- l'association d'information et entraide mosellane (Aiem) dans le champ de l'hébergement médico-social et social ;
- l'AGC MOSELLE (activités juridiques et comptables) ;
- l'Association de santé au travail (AST LOR'N) ;
- la Caisse fédérale du Crédit mutuel ;
- la Fondation Vincent de Paul (maison de retraite Sainte-Famille).



UN TERRITOIRE EN ACTION, DES ACTEURS MOBILISÉS

Une multitude d'acteurs favorisent le développement des projets d'innovation sociale.

QUELS ACTEURS ACCOMPAGNENT LES ENTREPRISES DE L'ESS ?

L'écosystème de l'innovation sociale repose sur une chaîne d'appui à l'émergence et à l'accélération des entreprises de l'ESS, constitué de **3 types d'acteurs** :

- ◆ ceux qui orientent et informent ;
- ◆ ceux qui financent ;
- ◆ ceux qui accompagnent.

Qui oriente les porteurs de projet ?

Inspire Metz, par exemple, met en contact les porteurs de projets avec les différents autres acteurs pouvant les soutenir, ou encore le comité d'émergence.

Comment sont financés les projets ?

Les acteurs qui financent peuvent intervenir à différents stades :

- ◆ dès l'émergence de l'idée ou du projet, comme la Région Grand Est avec son Appel à projets "Fabrique à projets d'utilité sociale" ;
- ◆ au moment du montage du projet ou de l'entreprise : la Région Grand Est, Metz Mécènes Solidaires, le Conseil départemental de la Moselle, la Banque des territoires, les banques et fondations, l'Adie, Initiatives Metz, le Réseau entreprendre, Lorraine active ;
- ◆ en soutenant les acteurs de la chaîne d'appui, comme par exemple Metz Métropole, le Grand Est (qui finance les couveuses d'entreprises), Metz mécènes solidaires (qui mobilise le mécénat d'entreprise pour des projets d'intérêt général solidaires, numériques ou environnementaux).

Qui accompagne les porteurs de projet ?

Parmi les acteurs qui accompagnent, on retrouve :

- ◆ ceux qui interviennent à l'émergence du projet comme l'incubateur The Pool de Bliida, ou ESS we can, pour valider la pertinence d'un projet et structurer un plan d'action ;
- ◆ ceux qui accompagnent les porteurs de projet dans leur montage ou aident les structures à accélérer leur développement, comme la CCI, la CMA, Cap entreprendre, Lorraine mouvement associatif, etc. ;
- ◆ ceux qui mettent en œuvre des moyens pour accompagner le développement de l'ESS comme Metz Métropole, ou encore Grand E-nov, avec son accompagnement aux territoires innovants.

QUELS ACTEURS FONT CONNAÎTRE L'ESS ?

En amont de la chaîne d'appui à l'émergence et à l'accélération des entreprises de l'ESS, plusieurs acteurs font connaître l'ESS et constituent des **centres de ressources pour les décideurs et collectivités locales** :

- ◆ L'Avise, qui constitue un centre de ressources national, Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle (AGURAM) avec, notamment, le diagnostic de l'ESS à l'échelle de Metz Métropole, ou encore la Cress Grand Est avec ses observatoires ou son annuaire des entreprises de l'ESS.
- ◆ Le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) réunit des collectivités territoriales qui s'engagent pour le développement de l'ESS sur leur territoire.

QUI FAIT LA PROMOTION DE L'ESS ?

Enfin, **aux côtés de cette chaîne d'appui, on retrouve les partenaires locaux mettant en œuvre des actions visant la promotion** de l'ESS sur le territoire, comme par exemple le CCAS qui a organisé la clôture régionale du mois de l'ESS, coordonne le Comité d'émergence expérimental et prépare le Livret d'accompagnement des porteurs de projets, ou encore la Cress Grand Est, qui propose, en partenariat avec le Conseil départemental de Moselle, un forum de l'emploi de l'ESS et un marché de Noël alternatif.

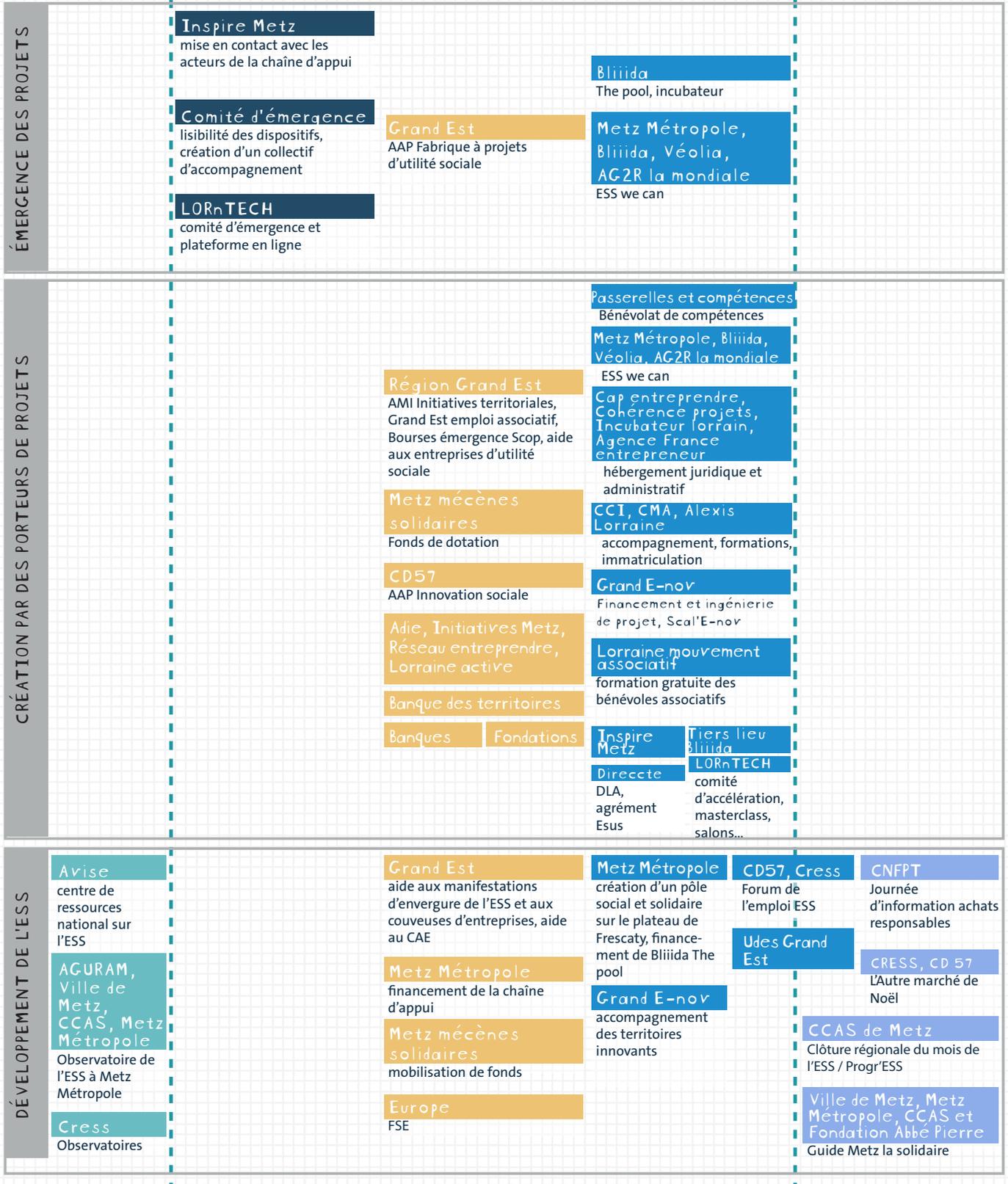
Affiche événement Progr'ESS 2019





CHAÎNE D'APPUI À L'ÉMERGENCE ET À L'ACCÉLÉRATION DES ENTREPRISES DE L'ESS

- Ceux qui font connaître l'ESS
- Ceux qui orientent et informent
- Ceux qui financent
- Ceux qui accompagnent et mettent en réseau
- Ceux qui promeuvent



MATRICE AFOM : UNE VISION SYNTHÉTIQUE DU PAYSAGE DE L'ESS À METZ MÉTROPOLE



ATOUTS

- ◇ environ 9 % des établissements de Metz Métropole relèvent de l'ESS, près de 1 000 établissements employeurs ;
- ◇ une chaîne d'appui à l'émergence et à l'accélération des entreprises quasiment complète ;
- ◇ présence de nombreux acteurs proposant un accompagnement aux entrepreneurs, à tous les stades de leurs projets ;
- ◇ des subventions ou appels à projets pour financer les structures porteuses ;
- ◇ fort ancrage local des établissements de l'ESS ;
- ◇ présence de Bliida, tiers lieu encourageant le développement de jeunes entreprises.



FAIBLESSES

- ◇ peu de partenariats en termes de R&D ;
- ◇ difficulté à financer la recherche ;
- ◇ un manque de lisibilité des dispositifs et d'interactions / coordination entre acteurs ; absence de mode de gouvernance globale ;
- ◇ absence de stratégie et de plan d'action co-construits sur le territoire ;
- ◇ une part importante des entreprises de l'ESS n'ont pas de salariés (2/3 des entreprises de l'ESS) ;
- ◇ un manque de portage politique ;
- ◇ un manque de visibilité nationale de la stratégie de Metz Métropole en matière d'ESS ;
- ◇ absence de progression du nombre d'agrément Esus en 2 ans (Grand Est) ;
- ◇ diminution de l'aide publique notamment en matière de contrats aidés ;
- ◇ manque d'évaluation et de valorisation des politiques menées en matière d'ESS.



OPPORTUNITÉS

- ◇ création d'emplois non-délocalisables ;
- ◇ une meilleure structuration de l'ESS pourrait permettre la baisse de la dépendance de l'ESS à l'égard des pouvoirs publics ;
- ◇ des emplois pouvant être créés dans les QPV ;
- ◇ des opportunités d'emplois pour les jeunes ;
- ◇ un secteur en développement : d'ici 2025, 700 000 départs en retraite en France dans l'ESS ;
- ◇ depuis 2018, création du contrat unique d'insertion (CUI) pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi ;
- ◇ engagement de la Ville de Metz dans le projet Territoire zéro chômeur de longue durée (au stade de l'émergence).



MENACES

- ◇ des financements publics insuffisants en cas de développement important de l'ESS sans diversification des financeurs ;
- ◇ une notoriété de l'ESS à Metz Métropole insuffisante par rapport aux autres métropoles la rendant moins attractive pour les investisseurs et financeurs.



PANORAMA DES PRATIQUES DES MÉTROPOLLES POUR ENCOURAGER L'ESS

QUELLES PISTES D' ACTIONS ?

<p>Pour rendre visible et lisible la chaîne d'acteurs de l'innovation sociale</p>	<p>Pour faire émerger les idées</p>	<p>Pour renforcer la dimension R&D en matière d'innovation sociale</p>
<p>Certaines métropoles, mettent en place un guichet unique ou une plateforme d'inter-connaissance des actions et dispositifs existants, en capacité d'orienter le porteur de projet vers l'ensemble des solutions et partenaires qui s'offrent à lui, pourrait encourager l'innovation sociale.</p>	<p>Mise en place des programmes d'idéation tels que Start-up de territoire ou La fabrique à projet d'utilité sociale peut faciliter l'émergence de besoins et idées (Lille, Strasbourg, Lons-le-Saunier Grenoble, etc.).</p>	
<p>Pour rendre une métropole attractive à l'échelle nationale</p>	<p>Pour accompagner l'émergence d'entreprises de l'ESS en quartiers prioritaires de la politique de la ville</p>	<p>La recherche et développement en sciences humaines et sociales, est souvent moins développée que la R&D technologique. La Métropole Clermont Auvergne a participé à la création du Cisca (Centre d'innovations sociales Clermont Auvergne) en ouvrant l'accès aux financements classiques à l'innovation sociale et accompagner les acteurs pour qu'ils puissent les mobiliser.</p>
<p>De nombreuses métropoles valorisent de plus en plus leurs réseaux d'acteurs de l'ESS en leur donnant de la visibilité, en les mettant en avant lors d'événements d'ampleur pour améliorer la connaissance de l'ensemble des acteurs de l'innovation sociale (Nantes Métropole, Festival Ecosolies).</p>	<p>Plusieurs actions peuvent être menées pour encourager le développement de l'ESS en QPV.</p> <p>Mettre en place une communication et un recrutement ciblés utilisant des canaux de diffusion adaptés aux publics de QPV.</p> <p>Accompagner spécifiquement les porteurs de projets et sécuriser le post-accompagnement.</p>	

QUELS ÉLÉMENTS DE GOUVERNANCE DANS LES MÉTROPOLLES ?

<p>Comment donner davantage de visibilité politique et technique à l'ESS ?</p>	<p>Un document cadre à établir</p>	<p>Comment affirmer une stratégie pour l'ESS ?</p>	<p>Pourquoi évaluer ses politiques publiques ?</p>
<p>Certaines métropoles comme Bordeaux par exemple, indiquent explicitement l'ESS dans l'organigramme (technique et politique), pour la rendre plus visible, à l'externe comme à l'interne, et ainsi mieux orienter les personnes qui recherchent un référent sur le sujet.</p>	<p>La métropole Européenne de Lille ou la Ville de Grenoble se sont dotées de document cadre traitant de l'ESS, comportant un volet stratégique et un plan d'action opérationnel.</p> <p>Inscrire les actions menées dans le territoire leur donne de la visibilité et encourage le développement de l'ESS.</p>	<p>La métropole de Rennes et celle de Nantes ont mis en place un organe de concertation pour améliorer l'articulation et renforcer la transversalité entre les politiques publiques. La Ville de Strasbourg, l'Eurométropole et la Cress Grand Est ont créé un Conseil de l'ESS afin d'orienter la stratégie et de co-construire l'action publique de soutien à l'ESS sur leur territoire métropolitain.</p> <p>Mettre en place des groupes de travail multi-partenariaux permet de définir les priorités du territoire, structurer et organiser l'éco-système de l'ESS.</p>	<p>Mettre en œuvre une évaluation permet d'adapter son action en interne pour une meilleure gestion des ressources pour vérifier que les moyens (humains, financiers, etc.) mis en place ont permis, ou non, d'atteindre les objectifs fixés et réorienter la stratégie en fonction des conclusions.</p> <p>Les métropoles de Lille ou encore de Bordeaux ont mis en place une évaluation pour communiquer facilement auprès des citoyens sur les résultats de l'action menée et de mieux valoriser son engagement.</p>

Depuis les élections municipales de 2020, la Ville de Metz a une Conseillère déléguée à l'Économie sociale et solidaire et à l'économie circulaire, Rachel BURGY et la métropole messine a également un Conseiller délégué à l'Économie sociale et solidaire, Stanislas SMIAROWSKI.



COMMENT AMELIORER LA VISIBILITE DE L'ESS ?

Les sites internet institutionnels et réseaux sociaux

Plusieurs territoires, comme la Métropole Européenne de Lille ou Bordeaux Métropole, disposent d'une page ou d'un onglet dédié à l'ESS sur leur site institutionnel, ce qui permet de mettre en avant les nombreux dispositifs existants en faveur de l'innovation sociale.

Certains sites se positionnent sur les réseaux sociaux (avec un #ESS), comme Nantes, Mulhouse, Reims, etc.

Améliorer son rayonnement et son attractivité nationale

Nantes Métropole a rendu plus lisible les projets et événements de son réseau d'acteurs locaux pour améliorer son positionnement et son image à l'échelle nationale, et attirer de nouveaux financeurs ou organismes d'accompagnement.

Encourager les entreprises à demander l'agrément Esus

Communiquer sur cet agrément et mettre en avant ses intérêts peut encourager les entreprises à le demander et ainsi leur donner davantage de visibilité.



UN AGRÉMENT À PROMOUVOIR ?

Les entreprises de l'ESS peuvent bénéficier d'aides et de financements spécifiques grâce à l'**agrément Esus**.

Seuls 1 707 structures sont agréées à l'échelle nationale, dont 99 dans le Grand Est, 19 en Moselle, parmi lesquelles 10 à Metz Métropole.

Start up de territoire



Glossaire :

Ce document suit les règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale. Le code de référence est la 3^e édition du Lexique des règles typographiques de 2002.

- ◆ AAP : Appel à projet
- ◆ AMI : Appel à manifestation d'intérêt
- ◆ CCAS : Centre communal d'action sociale
- ◆ CCI : Chambre de commerce et d'industrie
- ◆ CMA : Chambre de métiers et de l'artisanat
- ◆ CN Cress : Conseil national des chambres régionales de l'ESS
- ◆ CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale
- ◆ DLA : Dispositif local d'accompagnement
- ◆ ESS : Économie sociale et solidaire
- ◆ FSE : Fonds social européen
- ◆ IAE : Insertion par l'activité économique
- ◆ QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville
- ◆ Udes : Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire





QUE RETENIR ?

- ◇ **3 000 établissements** dont 1 000 employeurs à Metz Métropole ;
- ◇ **9 % des entreprises** de Metz Métropole relèvent de l'ESS ;
- ◇ 15 400 emplois, soit **12 % des emplois** de Metz Métropole ;
- ◇ De nombreux atouts :
 - ◆ une multitude d'acteurs déjà mobilisés ;
 - ◆ une chaîne d'émergence et d'accélération des entreprises de l'ESS presque complète ;
- ◇ Une lisibilité des actions mises en place, à améliorer, pour encourager les porteurs de projets ;
- ◇ Une stratégie à affirmer pour renforcer l'attractivité de la métropole et attirer de nouveaux partenaires et financeurs.

 Retrouvez toutes les publications de l'agence : www.aguram.org

   @agenceaguram

Directeur de la publication : Patricia Gout

Étude réalisée par : Céline Bramme

Réalisation graphique et cartographique : Atelier graphique AGURAM

Crédit photographique : Aguram, lorntech.eu, Facebook de Bliiida, Bliiida.fr, metz.fr

Source : Sirene 2019

Date de parution : Août 2020

AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

Immeuble Ecotech | 3 rue Marconi 57070 METZ |
tél. : 03 87 21 99 00 | contact@aguram.org |